

Jacques LE NAY
votre sénateur
vous informe

Info-Sénat :
l'actualité du Sénat
N° 64 – 4 novembre 2019



Les travaux de la semaine passée



AU PARLEMENT

La fête foraine, de l'artisanat à l'industrie foraine, lieu de culture populaire et de rencontre transfrontalière, France-Allemagne



Le 28 octobre, Jacques LE NAY a participé au colloque organisé par le groupe d'amitié France-Allemagne de l'Assemblée nationale, en partenariat avec la Fédération des Forains de France.

Les Journées européennes du patrimoine des 21 et 22 septembre derniers se sont tenues autour du thème européen « Arts et divertissement ». Elles ont notamment mis à l'honneur le patrimoine festif, sportif et des jeux et jouets dont l'art forain constitue un pan essentiel, la « culture vivante de la fête foraine » étant inscrite en tant que telle à l'inventaire national français du patrimoine culturel immatériel.

Aussi, le groupe d'amitié France-Allemagne a proposé d'approfondir la dimension transfrontalière et européenne de la fête foraine, alors que les pratiques foraines sont particulièrement présentes en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg, en Allemagne, en Suisse et en Italie et que l'itinérance, aussi bien que l'ancrage territorial en sont constitutifs.

Ce colloque a réuni un public franco-allemand, les membres de la Fédération des forains de France et de nombreux élus locaux, régionaux et nationaux dont le sénateur Jacques LE NAY.



Débat sur le thème « Catastrophes climatiques, mieux prévenir, mieux reconstruire »



Le 29 octobre, les sénateurs ont débattu des conclusions du [rapport](#) « Catastrophes climatiques : mieux prévenir, mieux reconstruire ». Cette séquence était organisée à la demande de la mission d'information à l'origine de ce rapport.

Tous les groupes politiques ont présenté leur point de vue dans le cadre d'une séquence de questions-réponses en présence d'Elisabeth BORNE, ministre de la Transition écologique et solidaire ([à revoir en vidéo](#)).

La détresse des victimes, l'opacité du système d'indemnisation, le régime assurantiel, la recrudescence des aléas climatiques et l'indemnisation des agriculteurs particulièrement touchés ont notamment été abordés au cours de ce débat.

Projet de loi de Finances pour 2020, la commission poursuit ses auditions



Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2020 qui détermine les ressources et les charges de l'État, la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat poursuit son cycle d'auditions. Elle a entendu cette semaine François DELATTRE, secrétaire général du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Rémy RIOUX, directeur général de l'Agence française de développement.

L'enveloppe budgétaire de l'année 2020, les objectifs et les priorités de la politique extérieure de la France, mais également son efficacité étaient à l'ordre du jour de ces auditions. Jacques LE NAY a interrogé François DELATTRE sur la mise en œuvre du plan « développement du français à l'étranger », ambition phare du Président Emmanuel MACRON.

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 30 octobre, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement ([voir la vidéo](#)) à l'occasion de la séance de questions d'actualité.

Nicole BELLOUBET, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, a été interpellée sur la **carte judiciaire**. Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, a quant à lui été interrogé sur l'**état du risque terroriste**. Jean-Baptiste DJEBBARI, secrétaire d'Etat en charge des Transports, a quant à lui été interpellé sur la **situation à la SNCF**.

Le groupe Union centriste est intervenu à deux reprises, d'une part sur l'**annulation forcée de colloque dans les enceintes universitaires sous la pression de groupes activistes** et d'autre part sur la **situation actuellement délicate des infirmiers de bloc opératoire diplômés d'Etat qui manquent de formation**. L'Agence nationale de cohésion des territoires et la situation du monde agricole font aussi partie des questions posées aux membres de l'exécutif.

Débat sur le thème « Quel avenir pour l'enseignement agricole ? »



Le 30 octobre, les sénateurs ont débattu sur le thème « Quel avenir pour l'enseignement agricole » en présence de Didier GUILLAUME, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation ([à revoir en vidéo](#)).

« Sur 450 000 agriculteurs, 150 000 prendront leur retraite dans les dix prochaines années » a rappelé le ministre.

Première agriculture européenne, la France se doit d'évoluer pour conserver sa place sur les marchés internationaux et préparer les agriculteurs au monde de demain.

Le manque de considération pour l'enseignement agricole, la transformation de ce système d'enseignement, les Maisons familiales rurales (MFR) et la transition écologique ont été largement évoqués au cours de ce débat.

Violation des droits humains au Venezuela



Le 30 octobre, les sénateurs ont examiné, à la demande du groupe Union Centriste, une proposition de résolution, pour le renforcement des sanctions adoptées par le Conseil européen contre des responsables des violations des droits humains au Venezuela et pour soutenir les États signataires de l'enquête auprès de la Cour pénale internationale (CPI). Ce texte :

- appelle les autorités françaises à être vigilantes quant aux fonds provenant du Venezuela et plus particulièrement ceux des responsables et de leurs proches sanctionnés par l'Union européenne,
- appelle les autorités françaises à être vigilantes quant aux possibles liens de ces fonds provenant du Venezuela avec des entreprises du trafic de drogue et/ou terroristes,
- appelle l'État français à rejoindre les pays signataires du dossier en cours auprès de la CPI et à soutenir le Procureur pour que les responsables des violations des droits humains soient condamnés. ([en savoir plus](#))

Mardi 5 novembre 2019À 14 heures 30 et le soir :

- Nouvelle lecture du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en nouvelle lecture après engagement de la procédure accélérée, d'orientation des mobilités ([n° 730, 2018-2019](#))
- Projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2019-235 du 27 mars 2019 relative aux dispositions pénales et de procédure pénale du code de l'urbanisme de Saint-Martin (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 95, 20189-2020](#))
- Proposition de loi visant à améliorer l'accès à la prestation de compensation du handicap, présentée par Alain MILON (procédure accélérée) (texte de la commission, [n° 92, 2019-2020](#))

Mercredi 6 novembre 2019À 15 heures :

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 16 heures 30 et, éventuellement, le soir :

- Suite de l'ordre du jour de la veille
- Proposition de loi, adoptée par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, visant à agir contre les violences au sein de la famille (texte de la commission, [n° 97, 2019-2020](#))

Source <http://www.senat.fr/>

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN
E-mail : j.le-nay@senat.fr
Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42

Collaborateurs parlementaires
Okba MERABET — Tél : 06 31 48 21 80
Margot SIMON — Tél : 06 31 00 26 81



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires
Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23

Directeur de la publication : Jacques LE NAY, Sénateur du Morbihan
Conception et réalisation : Laurence FANE — laurence.fane@orange.fr